

Visite en Suisse de M. Sven Andersson, Ministre des affaires
étrangères de la Suède
du 11 au 13 septembre 1974

Minutes des entretiens officiels du 12 septembre à Berne, de
9 à 12 h., et à la Tête-de-Ran (Jura neuchâtelois) de 18 à 19 h

Délégation suédoise

M. Sven Andersson	Ministre des affaires étrangères
M. Carl De Geer	Secrétaire général adjoint, MAE
M. Sven-Eric Nilsson	Ambassadeur de Suède, Berne
M. Axel Edelstan	Directeur des Affaires politiques, MAE
M. Hans Ewerlöf	Directeur de la direction 2 (Affaires commerciales et économiques), MAE *
M. Ake Berg	Conseiller, Berne
M. Carl-Magnus Hyltenius	Secrétaire particulier du Ministre
M. Jonas Höjer	Attaché de presse, Berne
Mme Malou Höjer	Chef de section, MAE

Délégation suisse

M. le Conseiller fédéral Pierre Graber	Chef du Département politique fédéral
M. l'Ambassadeur Ernesto Thalmann	Secrétaire général du Département
M. l'Ambassadeur Paul R. Jolles	Directeur de la Division du commerce *

./.

* ont assisté seulement à la réunion de Berne

- 2 -

M. l'Ambassadeur Rudolf Bindschedler	Jurisconsulte du Département
M. l'Ambassadeur Bernard Turrettini	Ambassadeur de Suisse à Stockholm
M. l'Ambassadeur Charles Müller	Chef de la Division I de la Direction politique
M. l'Ambassadeur François de Ziegler	Chef du Secrétariat politique
M. Jean Zwahlen *	Chef du Service écon. et financier
M. Karl Fritschi	Suppléant du Chef de la Division politique IX (procès-verbal)
M. Franz Blankart *	Chef du Bureau de l'intégration
M. Claudio Caratsch *	(procès-verbal)

I. Problèmes de l'énergie

M. Graber, après avoir salué les hôtes et avoir souligné l'utilité des rencontres, devenues traditionnelles, avec son collègue suédois, indique qu'il concentrera son exposé sur les problèmes de l'IEP (International Energy Program), vu l'actualité de ce sujet sur lequel il convient de se concerter.

Il relève ainsi qu'à l'examen, les aspects positifs de l'IEP l'emportent sur les aspects négatifs; c'est à court et à moyen terme le meilleur moyen pour les pays industrialisés de reconquérir plus d'indépendance énergétique sans risques excessifs d'affrontement avec les pays producteurs de pétrole. A la Suisse, il offre une garantie raisonnable de traitement favorable et non-discriminatoire; il consacre le principe du "courant normal" auquel nous sommes très attachés. Nous n'avons d'ailleurs guère d'alternatives.

Après un examen attentif, nous ne voyons pas d'obstacles à une adhésion en ce qui concerne le droit de neutralité; il en est de même pour la politique de neutralité, bien qu'il ne faille pas minimiser les inconvénients et les risques à courir. Mais remarquons que l'IEP n'est dirigée contre personne. Son caractère défensif est évident et le système envisage d'ailleurs une coopération avec les producteurs de pétrole.

* ont assisté seulement à la séance de Berne

./.

La Suisse verrait avec faveur un élargissement du groupe pour diminuer le rôle relatif des grands pays, de même qu'une intégration de l'IEP dans l'OCDE. Tous les membres de cette organisation devraient, sous une forme ou une autre, pouvoir s'associer au système proposé, mais surtout les neutres, ce qui pourrait modifier l'appréciation politique portée sur lui par les pays tiers.

Il serait, dans cette perspective, utile que la Suède, l'Autriche et la Suisse puissent coordonner leurs attitudes et, le cas échéant, discuter de la possibilité d'une déclaration unilatérale de neutralité et d'une clause de sauvegarde.

M. Bindschedler expose la situation du système provisoirement envisagé au regard du droit de neutralité.

Dans des remarques préliminaires, il circonscrit l'application du droit de neutralité au cas de guerre formelle. La nécessité, pour le Neutre, d'éviter tout ce qui pourrait l'engager dans un conflit armé entre tiers ne saurait le priver du droit de défendre ses propres intérêts économiques. La Suisse s'est considérée dès 1948 (OECE) libre d'adhérer à toute organisation multilatérale qui n'entraîne pas une obligation de s'engager dans un conflit armé. En matière économique, il n'existe même pas une exigence de traitement égal des belligérants. Il convient d'ailleurs d'interpréter plutôt restrictivement, et à l'avantage de l'Etat neutre, les obligations découlant de la neutralité permanente.

L'examen de la nouvelle organisation montre l'absence d'obligation de prendre des mesures contre des Etats tiers. Un des buts en est d'ailleurs la collaboration avec les pays producteurs. Il n'y a pas de restriction à la liberté de traiter avec des pays tiers. Relevons qu'il n'y a aucune liaison juridique avec l'OTAN. En cas de conflit d'une certaine gravité qui viendrait à se produire, le système cesserait de fonctionner, selon le droit international général. Il semble qu'en tout état de cause la situation de la Suisse ne serait pas pire étant membre de l'IEP qu'en restant en dehors. La Suisse appartient d'ailleurs à l'espace économique occidental, ce qui se traduit dans les relations juridiques (appartenance à l'OCDE, l'AELE, libre-échange avec les C.E.).

Il serait politiquement important que tous les Etats neutres européens adhèrent en même temps, ce qui éviterait de donner l'impression que l'interprétation des obligations de la neutralité diffère dans ce cas.

- 4 -

Si les membres fondateurs refusent l'insertion d'une clause de neutralité dans l'accord, nous aurons tout de même la possibilité de procéder à une déclaration de neutralité unilatérale, avant ou après la signature. Une telle procédure a été suivie en 1947 à l'occasion de la Conférence de coopération économique européenne à Paris et en 1961, lors de notre participation à la nouvelle OCDE. Si tous les neutres adhéraient, il y aurait avantage à procéder à une déclaration conjointe de tous, ou à des déclarations de même contenu.

M. Andersson indique que l'examen de l'affaire en est à peu près au même point en Suède. La préoccupation de se prémunir contre le retour d'une situation de pénurie conduit à un examen approfondi. La Suède n'a pas conclu d'accords pétroliers bilatéraux bien que Libye et Irak aient fait des offres à ce sujet. L'approvisionnement de la Suède vient des grandes sociétés. On en est arrivé à la conclusion que les avantages de l'IEP ont plus de poids que les désavantages.

On ne voit, comme la Suisse, guère de problèmes relevant de la neutralité, mais par contre des risques d'ordre politique qui pourraient surgir dans des situations de conflit où d'autres Etats pourraient ne plus respecter les principes juridiques.

La Suède partage les préférences de la Suisse pour une IEP ayant le plus de membres possible, et surtout les trois neutres (la Finlande aurait des difficultés à cet égard) et pour un lien étroit avec l'OCDE. Elle désirerait cependant une stipulation dans l'accord pour tenir compte de la situation de la Suède dans le cas d'un conflit est-ouest.

M. Ewerlöf expose quelques éléments de sa conversation avec M. Davignon. Celui-ci aurait souligné l'impossibilité d'imaginer une clause d'exception générale. La question intéressant particulièrement la Suède (conflit est - ouest) ne semble pas avoir été discutée à fond par les Douze. En somme, la Suède serait à la recherche de formules pour deux cas: a) cas où un seul Etat serait en conflit avec un tiers: suspension du mécanisme de déclenchement; b) conflit non-armé est-ouest risquant d'impliquer un Etat neutre.

Il déclare qu'il serait très avantageux de pouvoir se rencontrer entre experts avant le 19 septembre, date des nouveaux entretiens avec M. Davignon, pour décider ensemble d'une attitude sur ces problèmes.

./.

M. Graber constate la large concordance des vues et estime qu'on pourrait envisager la date d'une rencontre, qui associerait aussi les Autrichiens.

M. Jolles précise de quelle manière la Suisse envisagerait de répondre à M. Davignon:

1. Intérêt de la Suisse pour un programme collectif pour combattre de nouvelles crises de l'énergie: elle envisagerait de participer dès le début à un tel système.
2. Elle attache une importance particulière au caractère ouvert du système.
3. Importance d'un lien entre cette organisation et l'OCDE.
4. Consultations avec les grandes sociétés pétrolières.
5. Soulignons caractère défensif du système et possibilité arrangements ultérieurs avec pays producteurs.
6. Souhaitons pouvoir exprimer nos propres vues sur le système et notre position de neutralité avant adoption définitive.
7. Serions heureux d'assister comme observateur à une réunion finale du groupe à la mi-octobre.

M. Andersson indique qu'en Suède le gouvernement ne s'est pas encore prononcé. Les deux ministères compétents sont cependant d'accord sur les principes. Il apprécierait donc de pouvoir envoyer ses hauts fonctionnaires à une réunion tripartite le 17 septembre.

M. Jolles a l'impression que le gouvernement autrichien est en principe intéressé à l'IEP, mais les problèmes n'auraient pas encore été étudiés d'une manière très approfondie. Si l'Autriche est prête à y participer, les experts des trois pays pourraient se rencontrer le 17 septembre à Zurich pour étudier ensemble le problème d'une déclaration de neutralité et celui d'une clause de retrait.

II. Coopération européenne et conséquences pour les Neutres

M. Graber dans ce chapitre souhaite se limiter à quelques sujets d'actualité. Au chapitre de l'intégration européenne, il se réfère aux bonnes expériences faites en commun avec la Suède lors de la négociation des accords de libre échange. La Suisse souhaiterait les prolonger à l'occasion des négociations sur de nouvelles possibilités de coopération avec les institutions de Bruxelles, comme par exemple un accord avec l'Euratom sur la fusion thermonucléaire contrôlée et la physique des plasmas, qui posera des problèmes délicats d'ordre institutionnel.

- 6 -

Il place ensuite quelques accents relatifs à la coopération politique des Neuf qui a pris son départ. S'il est encore difficile de se prononcer sur l'importance de cette évolution, il ne faut en tout cas pas l'ignorer. Les Neuf, se posant en représentants de l'Europe, risquent de laisser de côté les intérêts du reste de l'Europe dans leur dialogue avec l'extérieur.

Un exemple pratique en a été fourni dans le dialogue atlantique. La proposition de M. Kirchschräger au Conseil de l'Europe visait à permettre aux non-membres des Neuf d'obtenir des informations et de faire entendre leur point de vue. Nous avons nous-mêmes lancé l'idée de réunions ad hoc des adjoints des directeurs politiques des pays membres du Conseil de l'Europe pour tenir un échange de vues sur des problèmes relevant des relations atlantiques à la solution desquels ils auraient tous un intérêt commun.

Dans les conversations avec M. Bielka, nous sommes convenus de revoir l'affaire avant le prochain Comité des Ministres du Conseil de l'Europe, ayant ensemble la conviction qu'il faut mieux faire valoir conception et intérêts particuliers des Etats européens non membres de la Communauté européenne.

M. Andersson a eu des conversations à ce sujet avec M. Kirchschräger et connaît le problème. Il est vrai que le problème de l'échange d'informations est largement réglé pour la Suède par l'appartenance du Danemark au Conseil nordique. Si l'Autriche et la Suisse veulent donner une contribution positive dans le cadre du Conseil de l'Europe, la Suède peut soutenir l'idée suisse de réunions de hauts fonctionnaires. La question demeure cependant de savoir si la Communauté européenne y est intéressée.

M. Graber ne s'attend guère à ce que la C.E. aille ici plus loin que dans le cadre atlantique: c'est-à-dire de tenir des échanges de vue cas par cas. Il est dès lors heureux de voir la Suède d'accord de conjuguer les efforts pour faire un minimum de pression à Strasbourg.

M. Andersson marque encore son intérêt pour le rôle croissant que les Etats de la ligue arabe veulent jouer à Strasbourg. Il y a une récente décision pour l'ouverture de consulats.

s/.

- 7 -

M. Graber trouve également cette solution pragmatique très heureuse pour engager des contacts avant que puisse être réglé le problème épineux des observateurs à l'Assemblée consultative.

M. Edelstam indique que les négociations à Bruxelles sur la fusion thermonucléaire doivent bientôt commencer. L'Euratom est intéressée à s'associer les experts suédois. La Suède est prête à informer la Suisse sur les contacts à venir comme cela a déjà été le cas jusqu'à maintenant.

M. Jolles se félicite des contacts scientifiques entre les deux pays. Quant à lui, il s'intéresse aux aspects institutionnels de la négociation à venir. Il souhaiterait un échange de vues approfondi avant que des décisions soient prises.

M. Andersson indique que le côté suédois y est aussi intéressé et que les contacts auront lieu par les ambassades et les missions à Bruxelles.

III. AELE

M. Graber évoque les avances discrètes de diplomates de l'Est en direction de l'AELE. La Suisse s'en tient aux conditions fixées par les délégations à des contacts entre les Secrétariats de l'AELE et du Comecon: caractère informel, occasionnel et confidentiel; localisation limitée à Genève.

M. Andersson confirme que la Suède a exactement la même attitude à ce sujet.

M. Graber soulève encore la question des arrangements entre l'AELE et l'Espagne.

M. Andersson indique que la Suède préférerait que de tels arrangements n'interviennent que lorsque la situation politique aura changé en Espagne.

M. Jolles marque les rapports étroits entre les négociations espagnoles à Genève et à Bruxelles. Pour l'AELE, il s'agit d'éviter une discrimination à la suite de l'accord de libre échange entre Espagne et C.E. C'est pourquoi la Suisse approche les négociations de l'AELE avec l'Espagne sous l'angle uniquement économique.

./.

- 8 -

Mentionne aussi des sondages de la Hongrie au sujet d'accords de libre-échange comme celui qu'elle a conclu avec la Finlande. L'attitude suisse est extrêmement prudente et les Hongrois n'ont pas insisté.

IV. Conférence de sécurité et de coopération en Europe

M. Graber expose les conceptions suisses au moment où reprennent les travaux à Genève. Il souligne notamment que pour obtenir une adhésion populaire, il faudrait mettre en oeuvre la détente au niveau des relations entre les individus.

Concernant le SRPD, nous étudions actuellement la possibilité de délimiter le minimum de ce que nous voulons obtenir, par exemple dans le cadre d'une conception fondée sur la liberté de choix des moyens évoquée par la Charte de l'ONU et chère à l'URSS, combinée avec l'obligation de choisir un moyen de règlement pacifique. La Suisse restera à ce sujet en contact étroit avec ses amis.

Il a de la peine à croire qu'on pourra aller très loin en matière de CBM. La Suisse n'en maintiendra pas moins son appui à la Suède.

Dans l'ignorance de ce que seront les résultats de la 2e phase, on reste réticent à se prononcer sur la forme des Suites de la Conférence. Mais du côté suisse, on songerait pour l'instant à une combinaison des projets yougoslave et finlandais avec un temps probatoire, peut-être un peu plus court que dans la proposition danoise.

La Suisse voudrait organiser une rencontre des Secrétaires généraux des MAE des quatre Neutres à Genève, dans les prochaines semaines, quand l'évolution de la situation sera décelable et que la négociation s'approchera de son terme.

Il relève aussi les éléments principaux mis en évidence lors de la récente visite de M. Kovalev, Vice-ministre soviétique des affaires étrangères: rôle décisif que l'URSS attend des neutres; refus des CBM; ajournement du SRPD; propagande en faveur des suites.

M. Andersson remarque que M. Zemskov, Vice-ministre soviétique qui a récemment visité Stockholm, a fait un exposé identique. Il en a retiré l'impression qu'on ne

o/.

saurait attendre de grandes concessions supplémentaires du côté russe qui a une attitude très rigide. L'URSS surestime probablement aussi le rôle de la pression de M. Kissinger sur les Occidentaux en vue d'une conclusion rapide de la CSCE.

Pour sa part, il estime qu'il faut exercer encore autant de pression que possible sur les Russes, mais sans mettre en danger ce qui a déjà été acquis. Pour le reste, cela pourrait être continué dans le cadre des suites. La CSCE, comme forum de l'Europe entière, a déjà rempli une partie de son rôle et a amélioré l'atmosphère. Certes, l'URSS a gagné le plus, mais elle a dû aussi prendre conscience de la pression en faveur des libertés individuelles qui ne restera pas sans influence à la longue, surtout dans les pays satellites. Voilà l'attitude qu'il s'efforce de faire admettre en Suède où une partie de l'opinion serait aussi en faveur d'une attitude dure.

La Suède continuera à soutenir le projet suisse.

Pour les CBM, la Suède a fait un nouveau pas, tout en étant consciente qu'elle ne peut beaucoup obtenir. Mais ces efforts répétés obligent du moins les Grands à réfléchir à la question et l'on arrive peu à peu à plus de transparence dans les mesures de désarmement.

La Suède est en faveur de suites, sans se déterminer encore sur leur forme.

M. Graber note que les positions respectives sont très proches sur tout cela. Il souligne cependant qu'en Suisse nous présenterons très honnêtement les résultats de la deuxième phase à l'opinion publique: cela nous oblige à obtenir des résultats présentables.

M. Bindschedler apporte encore les informations les plus récentes sur la position des Neuf qui ont repoussé unanimement la proposition américaine d'une liste de priorités. Ils continueront à lutter pour tous les postulats dans la corbeille 3. Ils sont d'accord à ce que les neutres offrent leurs bons offices pour chercher des formules acceptables. Ils ont aussi une attitude ferme sur les CBM, mais apparemment avec moins de détermination que pour la corbeille 3. Pour le SRPD, l'Allemagne refuse d'y inclure les questions interallemandes tandis que la position française est identique à celle de l'URSS: refus de mentionner caractère obligatoire dans mandat. Pas de changement quant aux suites.

V. La détente

M. Graber constate que la détente marque le pas. Les facteurs visibles en sont l'influence croissante au Congrès américain des milieux sceptiques envers l'URSS, le désenchantement des milieux d'affaires, les retombées de la rivalité des superpuissances au Proche-Orient et les limites atteintes en Europe Centrale par l'Ostpolitik. Il en a résulté un rafraîchissement des relations Est - Ouest: guère de progrès aux SACT, une anxiété des militaires devant les progrès techniques de l'adversaire, des ententes de façade sur des points d'importance mineure mais pas négligeable lors du dernier Sommet Nixon - Brejnev.

M. Andersson parvient aux mêmes jugements sur les développements de la détente. Il remarque pourtant que ce qui a été obtenu a tenu (Moyen Orient, Chypre). Les grandes puissances s'entendent par dessus la tête des autres pays; au moins ces mesures parviennent-elles à éviter une grande conflagration militaire. En fait, on n'a pas progressé sur la voie de la détente depuis les années 60. La seule voie de progrès actuelle passerait par des concessions russes à la CSCE sur la corbeille 3.

On sent, chez les dirigeants russes, une tension que des experts interprètent comme un conflit sur les relations futures avec la Chine. Il y aurait des éléments similaires en oeuvre à Pékin.

M. Graber relève que rien n'en est perceptible à Pékin.

M. de Ziegler a perçu des indices sur les tensions en URSS dans certaines assertions de M. Kovalev, ainsi au sujet de l'attitude des militaires sur les CBM.

La lecture de la presse soviétique corrobore cette impression d'une séparation entre les relations politiques et les affaires militaires. La détente n'aurait pas encore affecté le plan militaire.

(Fin de la séance de travail à Berne)

VI. Abrüstung

Herr Graber weist auf den Plan einer weltweiten Abrüstungskonferenz hin, die aufgrund einer Initiative der UdSSR einberufen werden soll. Ein hierfür ad hoc gebildetes Komitee von 40 Staaten hat im Hinblick auf die kommende Generalversammlung der UNO einen

Bericht verfasst. Die Einberufung einer derartigen Konferenz stösst indessen auf Skepsis, insbesondere von seiten der westlichen Nuklearmächte. Für den Fall, dass diese Konferenz nicht zustande kommen sollte, hat Schweden vorgeschlagen, die entsprechenden Arbeiten in der Abrüstungskommission der Weltorganisation durchzuführen. Da die Schweiz wohl zu der eingangs erwähnten Konferenz, wenn sie stattfände, eingeladen würde, sind wir daran interessiert, wie Schweden den heutigen Stand der Dinge beurteilt.

Herr Andersson: Leider gibt es über diesen Fragenkomplex nichts Positives zu berichten. Die Arbeiten sind blockiert, die Aussichten für künftige Verhandlungen in diesem Bereich sind nicht gut. Die USA und China haben sich gegen die Einberufung dieser weltweiten Konferenz ausgesprochen, und deshalb ist die Verwirklichung dieser Idee von vorneherein zum Scheitern verurteilt.

Die schwedische Seite interessiert sich für die schweizerische Haltung betreffend den Atomsperrvertrag. Wie steht es mit der schweizerischen Ratifikation dieses Vertragswerkes?

Herr Bindschedler: Der Atomsperrvertrag ist von der Schweiz unterzeichnet, aber bis heute noch nicht ratifiziert worden; hierfür waren militärische und wirtschaftliche Gründe massgebend, so lange die industriellen Hauptmächte Westeuropas die Ratifikation nicht vollzogen hatten; es galt Diskrimination zu vermeiden. Inzwischen hat sich die Lage jedoch verändert, die EURATOM-Staaten haben den Vertrag ratifiziert oder werden es demnächst tun. Das letzte Land ist Italien, weil das diesbezügliche Verfahren lange dauert. Rom hat indessen die Zusicherung abgegeben, dass die Ratifikation tatsächlich erfolgen wird. Es bleibt die Frage, was Japan tun wird, wo die Situation von Monat zu Monat ändert.

Das Politische Departement ist zum Schluss gelangt, dass der Zeitpunkt für die schweizerische Ratifikation nunmehr gekommen ist. Ein entsprechender Vorschlag ist dem Bundesrat unterbreitet worden, der demnächst seinen Entscheid fällen wird; nachher geht die Angelegenheit an das Parlament, so dass die Ratifikation Anfang 1975 durchgeführt werden kann. In diesem Falle wird die Schweiz für die vorgesehene Revisionskonferenz bereit sein.

Es bestehen allerdings in unserem Lande Meinungsverschiedenheiten über die Opportunität dieser Ratifikation. So wird die Ansicht vertreten, die Schweiz müsse sich im militärischen Bereich alle Möglichkeiten offen halten. Hinzu kommt die Auffassung, dass die Politik der Nicht-Verbreitung von Nuklearwaffen Bankrott gemacht habe (indische Atomexplosion). Es liegt nun an der schweizerischen Regierung, einen Entscheid zu fällen.

Die schweizerische Seite wäre daran interessiert, die schwedische Auffassung im Hinblick auf die Revisionskonferenz

kennenzulernen. Es ist tatsächlich vorgesehen, die Kontrollmechanismen zu verstärken, um einen Fall wie Indien in Zukunft zu vermeiden. Es geht auch darum, auf die Supermächte Druck auszuüben, damit sie die im Vertrag gemachten Versprechen einlösen und ihr Nuklearpotential tatsächlich stabilisieren.

Herr Graber: Gewisse Kreise in der Schweiz üben mit Bezug auf die Ratifikation des Atomsperrvertrages tatsächlich Zurückhaltung. So teilt das EMD die Auffassung der Militärs, dass die indische Nuklearexplosion eine neue Lage geschaffen hat. Es gilt auch auf die Reaktionen der öffentlichen Meinung Rücksicht zu nehmen. Hinzu kommen in diesem Zusammenhang Rückwirkungen des indischen Vorgehens auf unsere Entwicklungshilfe für dieses Land.

Herr Andersson: Die indische Nuklearexplosion hat tatsächlich Beunruhigung bewirkt, obwohl New Delhi erklärt hat, die Explosion diene ausschliesslich friedlichen Zwecken. Wir stehen ohne Zweifel vor einer neuen Situation.

Die Nuklearmächte müssen - wie die schwedische Regierung dies bereits getan hat - daran erinnert werden, dass sie beim Abschluss des Atomsperrvertrages das Versprechen abgegeben haben, auf dem Gebiete der Nuklearabrüstung selber etwas zu unternehmen und den Nicht-Nuklearstaaten bei der friedlichen Verwendung der Nuklearenergie Hilfe zu leisten. Die Nuklearmächte haben indessen ihr Versprechen nicht eingehalten. Indien erhielt Hilfe von kanadischer Seite, und die indische Explosion zeigt, dass keine genügende Kontrolle vorgenommen wurde; hier gilt es Verbesserungen zu verwirklichen. Die schwedischen Experten sind denn auch daran, neue Methoden der Kontrolle zu eruiieren und entsprechende Vorschläge vorzubereiten. Es geht um die Verwirklichung der Hauptidee des Vertragswerkes, d.h. um eine genügende, wirksame Kontrolle und um die Ermöglichung der friedlichen Verwendung von Nuklearenergie.

Herr Bindschedler erklärt, die schweizerische Seite sei daran interessiert, in diesem Bereiche mit Schweden den Kontakt aufrechtzuerhalten und von den Ergebnissen der schwedischen Ueberlegungen Kenntnis zu haben.

Herr Andersson erwidert, die schwedische Seite sei hiezu gerne bereit.

Herr Graber weist auf die psychologischen Rückwirkungen hin, welche die indische Atomexplosion auf unsere öffentliche Meinung bewirkt hat. Im Hinblick auf die künftige Abstimmung über das Entwicklungshilfe-Gesetz in der Schweiz wird diese Tatsache zusammen mit dem Erdöl-Embargo berücksichtigt werden müssen. Indien ist ein Schwerpunktland der schweizerischen Entwicklungshilfe. Wir werden begonnene Projekte weiterführen, gegenüber neuen Unternehmen jedoch grosse Zurückhaltung üben müssen.

- 13 -

Herr Andersson: Die öffentliche Meinung in Schweden hat ebenfalls reagiert, jedoch nicht so stark, dass die schwedische Entwicklungshilfe für Indien nicht weitergeführt und in Zukunft auch ausgebaut werden könnte.

Herr Bindschedler: Die indische Atomexplosion kann sowohl friedlichen wie militärischen Zwecken dienen. Eine Möglichkeit, die Verwendung der Nuklearenergie auf friedliche Zwecke zu beschränken, bestünde in der Schaffung einer internationalen Agentur, der für die Verwendung dieser Energie eine Monopolstellung übertragen würde.

Herr Graber: Was die MBFR betrifft, so befanden sich die Verhandlungspartner am vergangenen 17. Juli (Ferienbeginn) vor zwei offensichtlich unvereinbaren Vorschlägen. Der Warschauer Pakt befürwortet einen linearen gleichzeitigen Abbau sowohl der nationalen wie fremden Streitkräfte, während die Nato sich für eine proportionale, auf zwei Phasen verteilte Reduktion verwendet, wobei in der ersten Phase die amerikanischen und sowjetischen Truppen betroffen würden. Es scheint, dass die sowjetische Seite vor Wiederbeginn der Verhandlungen in Wien bereit sein könnte, die Diskussion auf der Grundlage des westlichen Vorschlags fortzusetzen.

Herr Andersson: Die Informationen, welche die schwedische Seite über den Gang der Verhandlungen in Wien regelmässig erhält, sind, was die sowjetische Haltung betrifft, nicht präzise. Die Hauptschwierigkeit besteht in der Evaluierung der gegenseitigen Kräfteverhältnisse. Die schwedische Regierung hat den Eindruck, dass die Dinge aus politischen Gründen etwas in Fluss geraten könnten, dass indessen nichts Entscheidendes geschehen wird.

VII. Korea

Herr Graber bittet Herrn Thalmann, das Traktandum Korea aus schweizerischer Sicht aufzuwerfen.

Herr Thalmann orientiert im Sinne einer vertraulichen Information darüber, dass die Schweiz die Absicht hat, Nordkorea in naher Zukunft zu anerkennen; dies wird wahrscheinlich nach der Diskussion der Korea-Frage in der Generalversammlung der UNO der Fall sein. Es könnte sein, dass die Generalversammlung für die Auflösung des UNO-Kommandos in Korea eintreten wird. Damit stellt sich auch die Frage des weitern Schicksals der Neutralen Ueberwachungskommission, der die Schweiz und Schweden als Mitglieder angehören. Wir sind deshalb an der schwedischen Haltung sehr interessiert.

Herr Andersson: Schweden unterhält mit beiden Koreas volle diplomatische Beziehungen. Mit Nordkorea haben sich die Handelsbeziehungen sehr stark entwickelt. Nordkorea ist ein an Rohstoffen

überaus reiches Land. Zurzeit sind in Schweden für 700 Mio Kronen nordkoreanische Bestellungen zu befriedigen, währenddem der Handel mit Südkorea relativ schwach geblieben ist. Angesichts dieser erfreulichen Entwicklung der schwedisch-nordkoreanischen Handelsbeziehungen ist ein Chargé d'affaires nach Pyongyang entsandt worden.

Was nun die Behandlung der Korea-Frage in der UNO betrifft, so ist die Generalversammlung letztes Jahr zum Schluss gekommen, dass die beiden Teile dieses Landes direkt miteinander verhandeln sollten. Bekanntlich ist bei diesen Gesprächen bis heute nichts erreicht worden. Für die kommende Generalversammlung der Weltorganisation liegen zurzeit zwei Resolutionstexte betreffend Korea vor. Es laufen nun Gespräche, um diese Entwürfe in einem einzigen zu vereinigen.

Ueber das Schicksal des UNO-Kommandos in Korea kann allein der Sicherheitsrat einen Entscheid fällen, weil es hier um eine Frage geht, in welche die Generalversammlung sich nicht einmischen sollte. Schweden wird deshalb keine Gelegenheit haben, sich dazu zu äussern. Im übrigen ist Stockholm der Auffassung, dass Nord- und Südkorea direkt miteinander verhandeln sollten. Bis sich daraus konkrete Ergebnisse zeitigen werden, muss die Neutrale Ueberwachungskommission aus schwedischer Sicht weiterhin bestehen bleiben, weil sie von symbolischer Bedeutung dafür ist, dass der Krieg in Korea zu Ende ist. Schweden wird sich deshalb aus dieser Kommission nicht zurückziehen.

Herr Thalmann: Auch die Schweiz wird solange Mitglied dieser Kommission bleiben, als dies von den direkt interessierten Parteien als nützlich betrachtet wird.

Herr Andersson: Die Aussichten für erfolgreiche Nord-Süd-Verhandlungen sind gering. Andererseits scheint kaum eine Gefahr dafür zu bestehen, dass der Norden die Invasion des Südens plant. Pyongyang ist zu sehr mit dem schnellen Aufbau des eigenen Landes beschäftigt, und für die nächste Zukunft bildet der Norden somit keine Bedrohung für den Süden.

VIII. Bilaterale Beziehungen

Beide Seiten stellen den erfreulichen Stand der bilateralen Beziehungen zwischen den beiden Staaten fest.

Herr Graber erklärt, dass die Schweiz angesichts der grossen schwedischen Erfahrung auf dem Gebiete der Katastrophenhilfe im Ausland daran interessiert wäre, mit Schweden zusammenzuarbeiten.

Herr Andersson erwidert, dass die schwedische Seite dazu grundsätzlich durchaus bereit sei.

Nach einer kurzen Diskussion über die Organisation der Katastrophenhilfe-Korps in den beiden Ländern und die Möglichkeiten ihres Einsatzes im Ausland wird vereinbart, dass die zuständigen schweizerischen und schwedischen Stellen direkt miteinander in Kontakt treten sollen.

(Ende der zweiten Arbeitssitzung)